

A votre tour, vous devez faire un effort immense pour compléter cette route qui constitue l'axe de votre développement et si nous avons canalisé le Saint-Laurent, vous contribuez à rendre le Niger navigable.

Mais c'est surtout sur le plan humain, que nos objectifs nationaux respectifs, se rencontrent et s'identifient, dans la mutualité des intérêts. Un objectif primordial, qui oriente l'action politique de nos deux pays, est de rehausser la qualité de la vie de ses habitants. Au Canada cet objectif est non seulement national, mais le gouvernement veut aussi le poursuivre dans la mesure du possible, par ses programmes de coopération avec les pays étrangers. Dans le mémoire sur une politique étrangère au service des Canadiens, qu'il publiait en 1970, le gouvernement canadien déclarait que les projets d'aide à l'étranger doivent, et je cite, "consister à soutenir et à favoriser la croissance et l'évolution des régimes sociaux, éducatifs, industriels, commerciaux et administratifs des pays en voie de développement, de sorte que leurs habitants soient en mesure de parfaire leur propre organisation et d'accroître leur capacité de produire, de distribuer et de consommer, des biens et des services, et, par le fait même, d'améliorer leur sort dans leur pays".